



Questions ?

REVENDICATIONS D.P

FEVRIER 2013

Réponses !

Questions DP de janvier avec enfin des réponses de la Direction :

- **JA02 :** Les opérateurs demandent la remise en place de la glissière au poste d'insertion régulateur sur la ligne G3.4 ?
Réponse de la Direction : Le personnel est satisfait de la nouvelle solution de levage par contre il faut que Monsieur DESORTHES améliore le système dans les prochains jours.
- **JA05 :** Où en sont les travaux concernant la réfection de la route qui va au parking ?
Peut-on avoir une copie du courrier fait par la direction à la mairie.
Réponse de la Direction : La Direction ne sait pas si la STG a relancé la mairie de Rouffach, la direction va nous donner la réponse prochainement.
- **JA06 :** Suite à notre demande en réunion DP de décembre et janvier, nous attendons toujours les dates des réunions pour les NAO 2013.
Réponse de la Direction : Pour l'instant la direction n'a pas planifié les dates des NAO.
- **JA07 :** Qu'en est-il de la mise à disposition d'un pull à col montant sur la dotation des vêtements de travail ?
Réponse de la Direction : Le pull à col montant n'a pas été mis sur la dotation mais les personnes qui le souhaitent peuvent faire la demande à leur chef de service.
- **JA10 :** Qu'en est-il de la mise à disposition de vestes pour le personnel de l'outillage ?
Réponse de la Direction : les vestes seront mises à disposition.

QUESTIONS FEVRIER

1. A quelle date sera installé le support de cerclage palette dans le secteur PTC ?
Réponse de la Direction : En semaine 10.
2. Est-il prévu de faire du chômage partiel dans les prochaines semaines ?
Réponse de la Direction : Non il n'est pas prévu de chômage partiel.
3. Quel est le coût des surstocks fait par la direction pour contrer un éventuel mouvement de colère des salariés ?
Réponse de la Direction : La direction fait des stocks et dit ne pas connaître le coût.
4. Pourquoi y a-t-il eu un aménagement sur le poste 80 de NCV3 sans consultation du personnel ?
Réponse de la Direction : Ce point est en cours de traitement par Messieurs GEIBEL et DAPREMONT, il y a un aménagement en cours avec le remplacement des MU6 par des MU7 et le rajout d'un chariot ascenseur.





REVENDICATIONS D.P

5. Pourquoi les opérateurs de l'injection doivent enlever les autocollants sur les bacs MU ?
Réponse de la Direction : Monsieur Bonnichon va faire le point avec Madame SCHMITT pour éviter que les autocollants restent sur les bacs et va voir pourquoi cela arrive alors qu'il y a une machine à laver les bacs.

6. Suite à la réorganisation de l'injection (2 personnes pour 11 presses), les conditions de travail sont catastrophiques (trop de distance entre les presses, plus de pause RTT, manque de temps pour le contrôle des pièces) il faut rendre les conditions de travail plus humaine !!! Que fait la direction ?
Réponse de la Direction : Madame SCHMITT ne comprend pas cette remarque car il semble d'après elle que les opérateurs ont largement le temps. S'il y a des problèmes il faut les lui signaler.

7. Nous demandons la mise en place de la prime de douche pour les opérateurs de l'injection !
Réponse de la Direction : Madame SCHMITT et la direction refuse la mise en place de la prime de douche.

8. Pourquoi les comptes rendus DP ne reflètent-ils pas les réponses faites pendant la réunion ?
Réponse de la Direction : M. Bonnichon s'engage à faire en sorte qu'à l'avenir les réponses du compte rendu soient identiques aux réponses faites en réunion.

9. A qui doit s'adresser le personnel de l'outillage pour la prise des bons de sortie entre 5h à 7h et 17h à 21h ?
Réponse de la Direction : Le personnel doit s'adresser au chef d'équipe.

10. Le personnel qui se gare sur le parking intérieur a du mal à entrer ou sortir à 13h car ils sont bloqués par les camions à l'arrêt devant le portier, peut-on leur rappeler de laisser un passage libre ?
Réponse de la Direction : La direction va faire un rappel au transporteur et le gardien devra faire le nécessaire pour que l'accès au parking intérieur soit dégagé entre 12h45 et 13h15.

11. La CFTC demande la mise à disposition de matériel informatique.
Réponse de la Direction : La direction refuse de mettre du matériel informatique à disposition de la CFTC.

12. La CFTC constate encore une fois que le personnel a dû travailler dans le froid le matin du 11/02/2013. Nous demandons au DRH de remédier au plus vite au manque de chauffage (toutes les équipes ainsi que tous les secteurs) pour que le personnel travaille dans de bonnes conditions.
Réponse de la Direction : La température minimum prévue est de 18° et la direction va faire attention pour que cela soit respecté surtout le lundi.

13. Pourquoi la direction traîne les pieds sur les négociations "expression des salariés".
Réponse de la Direction : La direction va programmer une réunion prochainement et la direction ne pense pas qu'il y aura un accord.

